

INTERVIEW P2

REPORTAGE P4

MEDIAS P6

Nicole Stamm, les déchets
et les méthodes de l'Agglo

Les anti-pubs en action
quai du Verdanson

Promo littéraire
ratée sur France 3

l'Accroche^{0€}

Le journal indépendant de Montpellier

N°0 - 20 Avril 2005 - Mensuel ou presque - www.laccroche.info



« C'était la grande ville qui imposait sa loi »

Nicole Moschetti-Stamm revient sur le dossier sensible du choix d'un centre de stockage des déchets ultimes (CSDU). La présidente déléguée de la commission traitement des déchets ménagers de l'agglomération de Montpellier dénonce, au passage, les méthodes de l'Agglo.

l'Accroche : En conseil d'Agglo du 31 janvier, vous avez déclaré être en désaccord avec la façon dont le dossier du choix d'un CSDU a été mené. Pourquoi ?

Nicole Moschetti-Stamm : Jusqu'en 2003, dans le cadre de ma délégation, j'ai eu quartier libre et on a pu travailler avec les services de l'Agglo et les élus. Là où les

choses se sont gâtées c'est quand il a fallu aboutir sur les études de recherche d'un CSDU. Dès le début de mandat, j'ai mis en place un comité de pilotage avec tous les acteurs qui s'intéressaient au traitement des déchets. On a sélectionné un bureau d'étude incontestable (Antea) qui, après une étude, a proposé trois sites :

Grabels, Castries et Murviel-Montpellier. En conseil d'Agglo en novembre 2002, nous devions choisir la filière de traitement des déchets et le site. La filière méthanisation est passée mais sur le choix du site, Frêche a reculé. Déjà, quelques jours avant, il avait dit au maire de Grabels qu'on retirait Grabels alors que c'était un site déjà dégradé qui servait à stocker des déchets de chantier.

Savez-vous comment cette décision a été prise ?

Non. Ça a été décidé en bureau d'Agglo sans nous consulter. Il nous restait donc Murviel, mais il y avait la traversée de villages, des maisons à 500 m, des vignes, un site archéologique. Et puis Castries qui était pour nous tous, le site idéal. Mais on nous a sorti une étude que je n'ai encore pas vue et qui disait que le site de Castries

était inondable. En contre partie on nous a accordé un deuxième site. On est donc reparti avec Antea sur une deuxième étude.

Quelles ont été les conclusions de cette étude ?

En avril 2003, Antea nous a proposé 30 sites, quasiment tous dans l'Agglo avec une priorité donnée à 4 sites : Clapiers, Grabels, Saint-Géniès-des-Mourgues et Teyran. Quand cette étude est sortie, j'ai demandé qu'on réunisse le comité de pilotage mais il y a eu un refus du cabinet de l'Agglo. C'était une période politique assez chaude puisque des communes (dont Teyran) avaient demandé à quitter l'Agglo. Alors Frêche a joué la tactique et nous a dit : « Ce sera Teyran et on retire les 3 autres ». Il pensait qu'en mettant Teyran en avant, le Préfet ne pourrait pas la retirer de l'Agglo. Mais le Préfet nous a envoyé un courrier nous disant : « OK pour Teyran mais ce n'est pas suffisant. » A ce moment là, j'ai demandé à ce qu'on réunisse le comité de pilotage. On ne l'a pas réuni et on ne l'a jamais plus réuni. Le cabinet m'a dit : « Il n'existe plus. » Puis je me suis fait entendre dire par des maires : « De toute façon vous êtes arrivé à un échec, alors on change la méthode. Aujourd'hui au moins c'est transparent. » Je leur ai dit : « Pourquoi c'est transparent ? Aujourd'hui on ne sait plus ce qui se passe. » On m'a répondu : « Oh mais c'est transparent entre Georges et nous. » Pour moi ça voulait dire les petits arrangements entre amis plutôt que l'intérêt



Photo D. Maugendre

Nicole Moschetti-Stamm : « Les petits arrangements entre amis plutôt que l'intérêt général et la transparence »

général, la transparence et une étude basée sur des critères incontestables.

Ce sont différents maires de l'Agglo qui vous ont dit ça ?

C'est un maire.

Lequel ?

Je ne le citerai pas.

Et donc on arrive en juin 2004...

J'ai découvert le 23 juin, par une note faisant état d'une décision du bureau d'Agglo, le choix des cinq sites pour répondre à la demande du préfet d'un site supplémentaire. Il s'agissait de Teyran, Castries, Saturargues, Guzargues et Fabrègues. On m'a dit qu'il y a une étude d'Antea pour justifier ce choix mais à ce jour, je ne l'ai pas vue. On m'a juste sorti une étude qui date de décembre 2002.

Puis Saturargues a été abandonné...

Et je l'apprends dans la presse. Quant aux arguments pour abandonner ce site, je n'en ai pas eu connaissance à ce jour. On me dit : « C'est la préfecture. » Mais j'appelle la préfecture où on me dit : « Non, ce n'est pas nous. »

Vous avez une idée de la raison de cet abandon ?

Aucune. Ce que je vois c'est que l'étau se resserre autour de Guzargues. C'est vrai que je veux qu'on trouve un site mais je ne peux pas accepter cette façon de faire. Il y a 20 sites équivalents sur l'Agglo. C'est prendre en tenaille une petite commune de 350 habitants avec un CSDU d'un côté (parce que la carrière située sur la commune de Castries est situé à 500m de Guzargues et à 4km de Castries) et un autre de l'autre côté, situé à Guzargues. Je trouvais ça vraiment immoral. C'était vraiment la grande ville qui imposait sa loi. Et puis c'est un endroit magnifique.

Les Verts envisagent-ils de faire comme pour la méthanisation, c'est à dire mettre leur départ de la majorité dans la balance ?

On n'en est pas là. Mais les choses ont



changé depuis que Frêche n'est plus là. On a du mal à avoir un interlocuteur. Quand il y avait des périodes de crises, il avait l'intelligence politique de trancher. Aujourd'hui je ne sais plus à quel saint me vouer. Alors je vais voir le cabinet qui me dit qu'il faut aller jusqu'au bout de la démarche.

Et les Verts disent pareil ?

Je ne sais pas. On va en parler. En tout cas, ils ont tous été solidaires avec moi en disant qu'on ne peut pas accepter ça.

Vous dites beaucoup apprécier Jean-Pierre Moure et regretter Georges Frêche, pourtant vous n'êtes pas satisfaits du fonctionnement actuel de l'Agglo. N'est-ce pas un peu paradoxal ?

Je pense qu'il y a une instrumentalisation des institutions par le parti socialiste. Il suffit de voir comment ça fonctionne à la mairie de Montpellier. Ils ont quadrillé le territoire. Par les comités de quartiers, les maisons pour tous, le logement avec ACM, les emplois.

Et l'avenir du traitement des déchets alors ?

Je pense que la clé de la méthanisation c'est le tri sélectif or aujourd'hui on ne me donne pas les moyens de l'améliorer. On me dit : « On a des gros frais avec le tramway, l'état se désengage, Raffarin, Chirac,... » Mais on n'a que deux ans devant nous et on doit faire des énormes progrès de tri.

Comment faire ?

Il y a environ 280 000 € de budget de communication. J'attends de voir mais on ne m'a jamais consultée sur la communication. J'ai découvert des encarts entiers dans *Midi Libre* et dans *La Gazette* sur le tri qui disaient « nous sommes des bons trieurs, etc. », mais qui n'amènent rien sur le plan de la sensibilisation. J'ai aussi demandé à faire une réunion sur la méthanisation avec toutes les associations qui sont en train de dire que ça va exploser à Garosud. On m'a répondu : « Non il ne faut pas en parler, ça va faire des histoires. » C'est le culte du secret. Mais c'est quoi ça ? Alors que les gens ne demandent qu'à être informés. Je suis désolé de voir qu'il n'y a pas de volonté politique d'aboutir. ■

Propos recueillis le 8 février 2005 par Jacques-Olivier TEYSSIER

« L'étau se resserre autour de Guzargues »

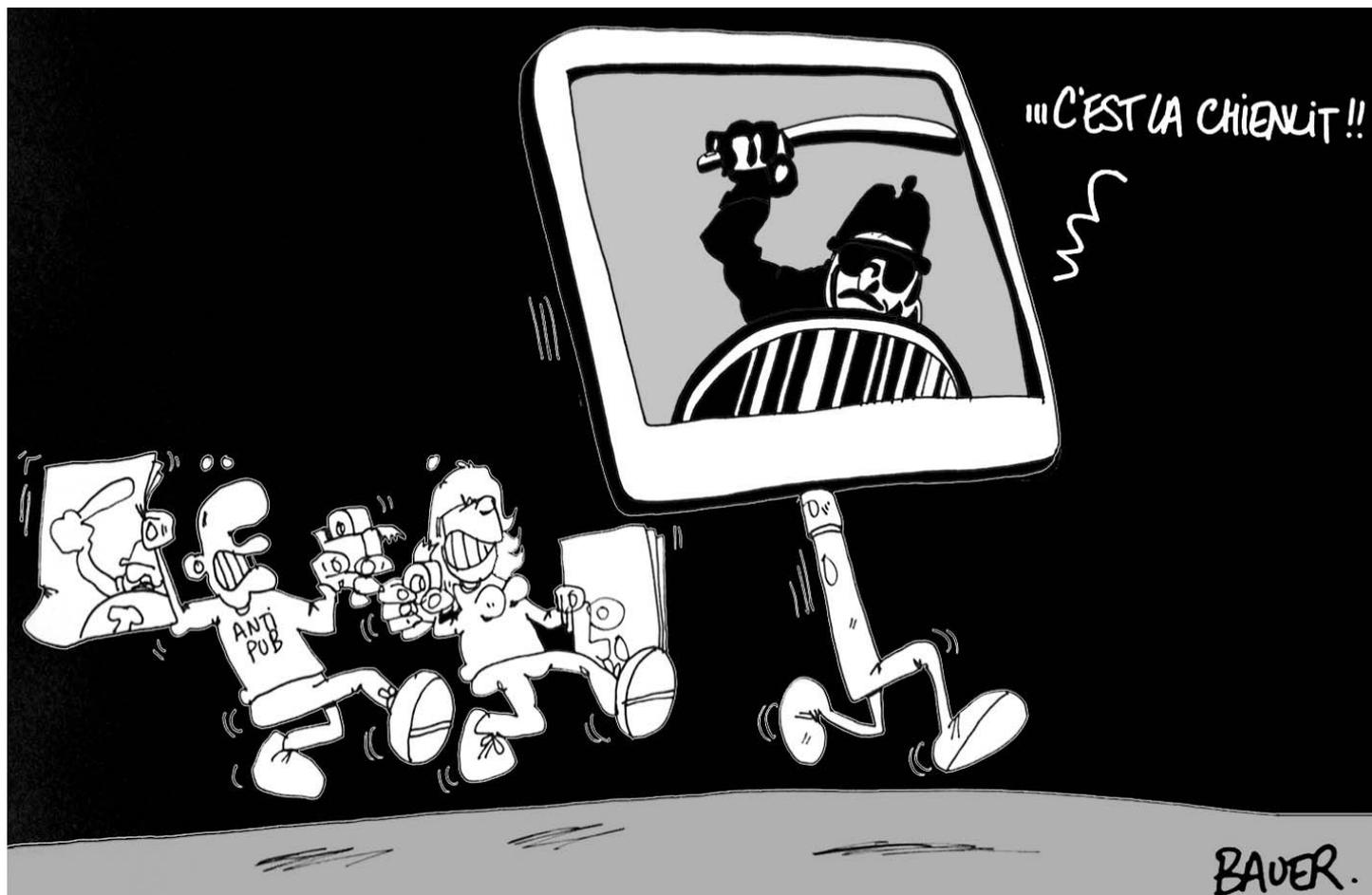
Les anti-pubs ripostent à Leclerc

Les militants n'ont pas apprécié la récupération d'images et de slogans de mai 68 par l'entreprise de grande distribution. La réponse de la quinzaine de personnes présentes le 19 mars quai du Verdanson : détourner le détournement.

De la pub pour les CRS ? Pour Leclerc ? L'affiche des anti-pubs représente un policier, matraque levée, avec un bouclier marqué du logo Leclerc. Mais les slogans qui accompagnent le dessin lèvent toute ambiguïté : « *Emprunte, consomme, pollue, obéis* » et « *E. Leclerc, numéro 1 sur les marges arrières* ». L'objectif de la quinzaine de militants qui ont en partie recouvert

samedi 19 mars trois panneaux publicitaires 4 par 3 du quai du Verdanson à Montpellier, deux colonnes Morris et quelques « sucettes » (panneaux verticaux d'environ 3 mètres de haut sur 1 mètre de large), est clair : répondre sur le même registre en modifiant ce qui a été modifié.

Il s'agit en fait de riposter à ce que Leclerc qualifie de « campagne de sensibilisation ». Conçue par l'agence de



LES PUBS LECLERC DETOURNENT LES SLOGANS DE MAI 68.



publicité Australie pour l'entreprise de la grande distribution, l'opération détourne images et slogans de mai 68. Entre autres, on peut ainsi lire sur les affiches : « Il est interdit d'interdire de vendre moins cher. » Ou encore : « La hausse des prix oppresse votre pouvoir d'achat. » Quant au bouclier du célèbre CRS, il est transformé en code barre.

« Cons sommes pas »

Pour livrer bataille contre cette campagne qui date déjà de quelques semaines, les militants sont venus armés : quelques affiches (un assemblage de feuilles A3), trois ou quatre rouleaux de scotch, une bombe de peinture, un marqueur et un peu de ficelle. Lorsqu'ils ont affaire à un panneau mécanisé, avec plusieurs affiches qui défilent, les militants en profitent pour couper l'alimentation. Une simple clé à pipe ou une pince suffit pour accéder au disjoncteur. L'éclairage est bien sûr coupé mais cela ne suffit pas. La manœuvre d'arrêt doit être précise. Il faut choisir le moment où le mécanisme se met à tourner de façon à l'arrêter entre deux affiches. Avec un peu de réussite, on peut ainsi arriver à obtenir une affiche bien gondolée et un panneau totalement illisible.

Au-delà de la lutte contre Leclerc, des slogans plus habituels apparaissent. « Cons sommes pas », est-il écrit sur une affiche bricolée qui recouvre entièrement une des 6 ou 7 sucettes prises pour cibles. « Il ne faut pas de s à 'consomme' » fait remarquer une militante à l'auteur du slogan. « Mais non, répond celui-ci, c'est : 'nous ne sommes pas cons'. » Cinq ou six panneaux seront ainsi recouverts. En bas du boulevard Henri IV, on peut aussi lire : « Ni pub ni soumis(e) », « la pub m'a tué » (sans faute d'orthographe) ou encore « la marchandise n'est pas notre monde ».

Un des organisateurs de l'opération explique : « La croissance marchande pour la croissance marchande n'engendre que pollution et précarité », avant d'ajouter : « La croissance n'est pas la solution, c'est le problème. » Plus tard, il montre un panneau lumineux et lance : « Je ne vois pas pourquoi on subit ça. » Puis de s'indigner : « Ils coupent l'électricité aux pauvres et ils éclairent ces panneaux. » Les militants sont aussi opposés au projet de constitution européenne et ils en profitent pour faire passer leur message (1). Une sorte de mutualisation des luttes. La colonne Morris près de l'avenue de Nîmes sert de support au message : « Pas de place pour moi dans leur Europe. Je vote non. » Alors que l'action touche à sa fin, un passant vient voir les recouvreurs-barbouilleurs. C'est un ancien salarié de chez Decaux, l'entreprise propriétaire des panneaux. « Si vous voulez vraiment leur faire mal, il faut faire ça le mercredi matin. Les affiches sont changées entre 2 heures et 6 heures du mat », explique-t-il à des militants visiblement très intéressés. Car il faut savoir que si l'affiche est recouverte, Decaux doit rembourser l'annonceur. ■

J.-O. T.

(1) Une autre méthode est décrite page 7.
Plus d'informations sur les anti-pubs et sur le groupe décroissance : <http://zecc.free.fr>

Journalistes, à vos plumes !

Vous ne pouvez pas traiter, dans votre rédaction, les sujets que vous aimeriez ? Vous êtes trop bien payé(e)s ? Votre rédacteur en chef ne vous laisse pas assez de place pour vous exprimer ? L'Accroche est fait pour vous. N'hésitez pas à nous contacter. Recrutement sévère mais discrétion assurée.

l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
04 67 41 35 44
www.lacroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Numéro zéro, non diffusé.

Directeur de la publication : Jacques-Olivier Teyssier
(joteyssier@lacroche.info)
Dessins : Aurel, Bauer, Gab, Lasserpe
Rédacteurs: J.-O.T., Mathias Reymond
(mathiasreymond@lacroche.info)
Conception graphique : Chantal Perrin
Maquette : J.-O.T.

Contacts

Rédaction : redaction@lacroche.info
Dessins : dessins@lacroche.info
Diffusion : diffusion@lacroche.info

Impression

Stylograf.fr - 34bis, rue de l'Université - 34000 Montpellier

Promo littéraire ratée sur *France 3*

Yann Moix, auteur de *Partouz*, n'apprécie pas que Bertrand Lefebvre n'ait pas lu son roman. Le présentateur l'accueillait dans le 12/14 Languedoc-Roussillon le 12 octobre 2004. Des échanges parfois surréalistes et inédits à la télévision.

Une leçon de critique littéraire. C'est ce qu'inflige Yann Moix, réalisateur du film *Podium* et auteur du roman *Partouz*, à Bertrand Lefebvre le 12 octobre 2004 dans le 12/14 de France 3 Languedoc-Roussillon. Car le présentateur, très décontracté, qui se lance dans une interview promotionnelle, n'a pas lu le livre de son invité.

Présentateur : « Bonjour donc à Yann Moix.

Yann Moix : Bonjour.

P. : Bienvenue sur le plateau du 12-14, *Partouz* c'est le dernier roman. Alors, on va bien sûr un petit peu parler de *Podium*, puisque les gens vous connaissent un petit peu mieux depuis *Podium*... »

S'ensuit alors une brève discussion sur le film, sur son succès et sur ses suites.

« On peut pas tout lire »

P. : « Parlons du livre alors. [Et sur un ton hésitant] Heu..., *Partouz*, c'est donc votre nouveau livre paru chez Grasset. Heu... on raconte un petit peu l'histoire. L'histoire est une rencontre, une rencontre avec le narrateur et une jeune fille qui s'appelle Céline, dans un métro parisien, le métro Glaciaire, et cette Céline a une vie sexuelle un petit peu turbulente. Elle fréquente régulièrement les clubs échangistes et l'histoire commence là à peu près... Hein ? »

Après cette brève présentation typiquement promotionnelle, Yann Moix réagit : « Enfin, il n'y a aucune personne qui s'appelle Céline dans mon roman.

P. : Ah bon ?

Y.M. : Je ne sais pas où vous êtes aller le chercher...

P. [un peu gêné, mais sur le ton de l'humour] : J'étais persuadé... Vous êtes sûr ?

Y.M. : Non, non...

P. : Comment s'appelle-t-elle alors ?

Y.M. : ... comme c'est moi qui l'ai écrit je... elle s'appelle Leila.

P. : Leila, pardon.



Y.M. : Oui, je suis à peu près sûr de ce que j'écris.

P. : Ça commence bien.

Y.M. : Non, non, mais... ça commencerait mieux si les journalistes lisaient les romans. »

Bertrand Lefebvre avoue : « Mais nous, on peut pas tout lire non plus... » A son tour, Yann Moix, régulièrement invité sur les plateaux de télévision d'audience nationale, reconnaît : « Quand on fait un livre personne ne le lit. Bon, on sait que c'est la règle, donc on s'est habitué. Y a pas de problème. » Réaction du présentateur : « On peut ne pas en parler. On peut parler d'autres choses aussi.

Y.M. : Oui, si vous voulez parlons d'autres choses.

P. : D'accord, bon d'accord. Est-ce que vous êtes allé au cinéma dernièrement ?

Y.M. : Oui, je suis allé au cinéma dernièrement.

P. : Qu'est-ce que vous êtes allé voir ?

Y.M. : Ça ne vous regarde pas.

P. [Très embêté] : Ah bon d'accord, donc on est pas du tout en communication là ?

Y.M. : Non, parce que quand vous recevez un invité, la moindre des choses, c'est de lire son livre.

P. Oui d'accord, mais c'est vrai qu'on a pas toujours l'occasion de lire tous les livres.

[Discussion simultanée] On est là pour vous rendre service, non ?

Y.M. : Vous me demandez si je suis sûr si le personnage s'appelle Céline...

P. [minimisant sa bourde] : Oh, excusez moi, d'accord, OK...

Y.M. [sans transition, l'auteur présente son livre] : Ce livre est en fait un livre extrêmement personnel... »

Auto humiliation

Et, fait exceptionnel à la télévision, l'invité s'exprime sans être coupé pendant 1 minute et 40 secondes. Il en profite alors pour résumer l'histoire du roman et exposer son point de vue sur les partouzeurs et sur les terroristes. Le présentateur reprend fébrilement la parole : « Je n'ai peut-être pas lu le livre, mais j'ai lu le dossier qui l'accompagnait. [Exclamation de Yann Moix]. Et il y a pas mal de questions qui m'ont interpellées... »

Pas mal ? En fait seulement deux questions très générales : « Les femmes, en ce début de siècle, seraient-elles avides de leur seul plaisir ? » et « Les hommes seraient-ils les derniers romantiques ? »

Enfin le présentateur conclut cette séquence d'auto humiliation : « Voilà, j'ai essayé de me faire le porte-parole des téléspectateurs qui n'ont pas lu le livre par définition puisque (vous êtes venu annoncer) [passage difficilement audible] votre venue à Montpellier. »

Le roman, sorti début septembre, n'a pas pu être lu par les téléspectateurs, pourquoi ? « Par définition. » Quelle définition ? On ne le saura pas. Le journal se termine ainsi. ■

Mathias REYMOND

Une autre version de cet article a été publiée sous le titre *Leçon de critique littéraire sur un plateau de télévision*, sur le site d'Acrimed (Action critique médias, www.acrimed.org), le 19 octobre 2004.

Citoyenneté

Les crottes de chiens au service du « non »

Simple et pas chère, une invention des anticapitalistes montpelliérains pour alerter les passants sur la constitution européenne. Dans toutes les bonnes rues près de chez vous.

« C'est vraiment la meilleure idée qu'ait eu le Croac (1) depuis 25 ans. » Ce militant n'y va pas avec le dos de la main morte pour qualifier le concept. Mais c'est vrai qu'elle a quelque chose de sympathique cette invention du collectif anticapitaliste montpelliérain. Utiliser les déjections canines pour mettre en garde les passants contre la constitution européenne. Contourner le manque de visibilité médiatique par la créativité.

Le principe est simple : Prendre un bâtonnet d'esquimau, « ça se vend par paquet de deux cents à la Foir'Fouille », explique Olivier, adepte de cette nouvelle forme d'affichage. Imprimer sur des bouts de papier de couleur vive, les mots : « Attention ! Constitution. » Coller le tout sur le bâtonnet et il ne reste plus qu'à trouver une belle crotte de chien pour planter le panonceau. Du bout des doigts, bien sûr. Olivier, perfectionniste, complète : « Avec une lame de cutter bien aiguisée, on fait une

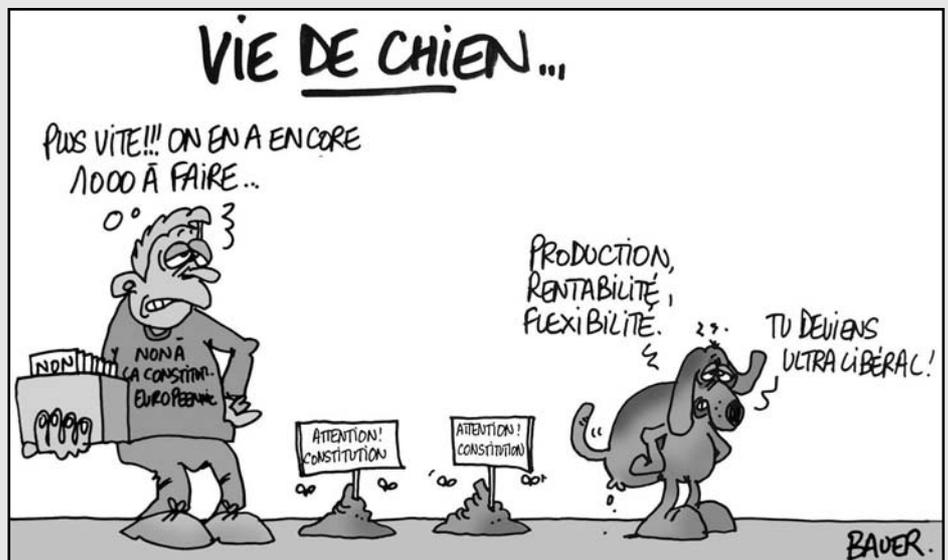
pointe pour les crottes un peu dures. »

Si le premier message est clair et simple (la constitution c'est de la merde), pour Olivier, il y en a un deuxième : « Si la constitution passait, on serait vraiment dans la merde. » Mais il s'empresse d'ajouter qu'il faut bien sûr dépasser le côté scatologique de la chose et « être capable ensuite d'argumenter ».

Autre avantage de l'invention : elle signale aux piétons les mines antipersonnelles semées sur leur chemin par nos amis les bêtes. Et puis, comme les panneaux sont petits, il faut s'approcher pour lire ce qui est écrit dessus. De fait, samedi, on pouvait observer des passants, un peu dégoûtés mais curieux de lire la revendication inscrite sur ces petites pancartes. Selon Olivier, c'est encore un intérêt de l'invention : « Pour une fois, les gens se penchent vraiment sur leurs problèmes. » ■

J.-O. T.

(1) Collectif de résistance et d'offensive anticapitaliste. <http://collectif.croac.free.fr>



l'Accroche

Le journal indépendant de Montpellier

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Quelque soit votre situation, *l'Accroche* vous propose une formule adaptée à vos revenus. Pour 10 numéros :

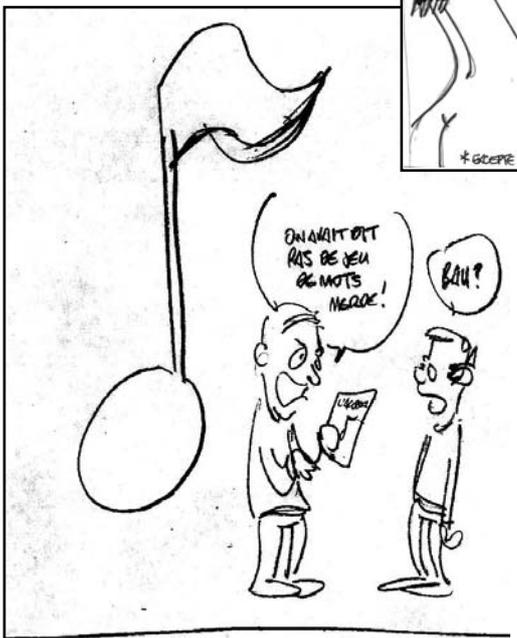
Normal : 20 € Large : 50 € XX-L : 200 €
Soutien : 30 € XL : 100 € XXX-L : 999 €

A retourner à
l'Accroche
6, rue de Substantion
34000 Montpellier

ABONNEZ-VOUS À L'ACCROCHE



Choisir une couv', c'est renoncer aux autres...



LA DIFFUSION

Montpellier

l'Accroche sera diffusé dans le centre de Montpellier (écusson) et les faubourgs proches, chez des diffuseurs de presse et à l'occasion de manifestations. Son prix de vente sera de 2 €.

Vente à la criée

Vous vous sentez la fibre du vendeur à la criée ?

Contactez-nous : diffusion@laccroche.info

Ailleurs

En dehors de Montpellier, la diffusion se fait uniquement sur abonnement.

Liste de diffusion

Pour être tenu au courant de la sortie des nouveaux numéros et de la mise à jour des informations sur le site Internet, rendez-vous sur www.laccroche.info et abonnez-vous à la liste de diffusion.